

No de résolution ou annotation

COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES (2007-2008) LE 25 SEPTEMBRE 2007

00.01 VÉRIFICATION DE LA PROCÉDURE DE CONVOCATION

À 19 h 30, Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, déclare la présente séance ouverte. Elle rappelle la procédure de convocation selon l'article 163 de la Loi sur l'instruction publique qui se lit comme suit : « Le président ou deux commissaires peuvent faire convoquer une séance extraordinaire du conseil des commissaires ».

00.01-a PRÉSENCES

DU **CONSEIL** DES SÉANCE EXTRAORDINAIRE LA À **DES** COMMISSION **SCOLAIRE** COMMISSAIRES DE LA GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 25 SEPTEMBRE 2007 À 19 H 30 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENCE DE MADAME MARIE-LOUISE KERNEÏS ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS:

M^{mes} Lise Beauchamp-Brisson (19), Claudine Caron-Lavigueur (02), Solange Couture Dubé (14), Linda Crevier (15), Suzanne Gaudette (08), Pascale Godin (06), Claudette Labre-Do (13), Margot Pagé (17), Micheline Patenaude-Fortin (01), Diane Soucy (04), Françoise Théoret (05)

MM. Éric Allard (10), Jean-Pierre Bélair (09), Yvon Derome (21), André Dugas (11), Alban Synnott (12)

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

ET:

MM. Marc Viau, commissaire représentant du comité de parents au niveau primaire

Roch Thibault, commissaire représentant du comité de parents au niveau secondaire

AINSI QUE:

M^{mes} Susan Tremblay, directrice générale Carole Blouin, directrice générale adjointe

M. Osvaldo Paolucci, directeur général adjoint

Me Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et de l'information

ET:

M^{me} Suzanne Gosselin, directrice des Services éducatifs aux jeunes

M. Patrick Mendes, directeur du Service de l'organisation scolaire et du transport scolaire

ABSENCES

M^{mes} Denise Daoust (18), Josyane Desjardins (16), Louise Tremblay (20) M. Marcel Gélinas (03)

00.02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Solange Couture Dubé, commissaire,

que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé à savoir :

C.C.- 2372-09-07



00.01 VÉRIFICATION DE LA PROCÉDURE DE CONVOCATION

00.02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

00.03 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

00.03-a Demande de révision de décision

00.04 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

00.03 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

C.C.-2373-09-07

HUIS CLOS

À 19 h 32,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Soucy, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires siègent à huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-2374-09-07

LEVÉE DU HUIS CLOS

À 19 h 40,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,

que le huis clos soit levé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-2375-09-07

00.03-a DEMANDE DE RÉVISION DE DÉCISION (ÉLÈVE PORTANT LA FICHE # 5272091)

CONSIDÉRANT

la prise de connaissance du dossier;

CONSIDÉRANT

les informations reçues;

CONSIDÉRANT

les règles de vie de l'école et la Politique sur les psychotropes, secteur jeunes, en vigueur à la Commission scolaire des Grandes-

Seigneuries;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Éric Allard, commissaire,

de maintenir la recommandation faite par le comité de révision, à savoir d'expulser l'élève portant la fiche # 5272091 de l'école Louis-Philippe-Paré pour l'année scolaire 2007-2008 et d'accompagner le jeune et ses parents dans une démarche de réinscription vers une autre école de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

Monsieur Jean-Pierre Bélair, commissaire, demande le vote qui s'établit comme suit :



ONT VOTÉ POUR A VOTÉ CONTRE

16 commissaires 1 commissaire

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

C C.-2376-09-07

00.04 LEVÉE DE LA SÉANCE À 19 h 40,

> IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Gaudette, commissaire, que la présente séance extraordinaire soit levée.

Présidence de la séance

A.13.02 D\Textes\2007-2008\CC\Procès-verbaux\25 septembre 2007 - A.13.02 - Extraordinaire.doc